

## INTERNATIONAL

etranger.union@sonapresse.com

## Brèves

LIBYE: LA FAMILLE  
D'UN PASSEUR TUE  
30 MIGRANTS

La famille d'un passeur tué par des migrants a vengé sa mort en tuant 30 migrants et en blessant 11 autres, dans la ville de Mezdah à plus de 150 km au sud de Tripoli, a indiqué jeudi le ministère de l'Intérieur du Gouvernement d'union nationale (GNA), basé à Tripoli. Selon un communiqué du ministère, le passeur âgé de 30 ans a été tué par des "migrants clandestins" pour des raisons inconnues. Il s'agissait de 26 migrants originaires du Bangladesh et quatre ressortissants africains.

NIGERIA : ESCALADE  
DES VIOLENCES DANS  
LE NORD-OUEST

Une centaine de villageois ont été tués par des "bandits" cette semaine, dans l'Etat de Sokoto, dans le nord-ouest du Nigeria, une région devenue le théâtre d'intenses violences qui inquiètent les spécialistes de la sécurité dans la région. "Nous avons retrouvé 74 corps dans les cinq villages qui ont été attaqués" mercredi soir, a rapporté hier Lawal Kalkale, chef communautaire pour le district de Sabon Birni, près de la frontière avec le Niger.

ETATS-UNIS : VIOLENCES APRÈS LA  
MORT D'UN NOIR À  
MINNEAPOLIS

Des manifestants se sont rassemblés mercredi dernier et hier à Minneapolis, où la mort d'un Noir, George Floyd, après son arrestation violente par des policiers a provoqué colère et appels à ce que justice soit faite, puis des pillages et des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre dans la nuit. Pourtant, le chef de la police de cette ville du Nord des Etats-Unis avait demandé aux manifestants de garder leur calme pour ne pas connaître les mêmes débordements que la veille.

Burundi: Agathon Rwasa saisit  
la cour constitutionnelleJonas OSSOMBEY (sources : AFP)  
Libreville/Gabon

L'opposition burundaise, à travers sa principale formation politique, le Conseil national pour la liberté (CNL), a déposé hier un recours en annulation de l'élection présidentielle devant la Cour constitutionnelle. Usant ainsi de la voie constitutionnelle pour contester le résultat d'un scrutin présidentiel donnant le candidat du pouvoir, Évariste Ndayishimiye, vainqueur, avec 68,72 % des voix, face au candidat de l'opposition Agathon Rwasa, avec 24,19 %. Ainsi, le candidat malheureux a estimé, après le dépôt de son recours que : "nous venons de déposer notre dossier de recours à la Cour constitutionnelle". Non sans affirmer avoir "produit des preuves qu'il y a eu une fraude massive". Tout en promettant de se tourner vers la Cour de Justice de l'Afrique de l'Est (EACJ) si ce recours était rejeté. Ce d'autant qu'il a à plusieurs reprises dit ne pas se faire d'illusions sur l'issue de la procédure. Dans le cadre de cette procédure, la haute juridiction a huit jours à compter d'hier pour statuer sur le recours, avant de proclamer les résultats définitifs des élections présidentielles, législatives et communales du 20 mai dernier.

En réaction, le CNL a tout de suite dénoncé une "mascarade électorale", dressant la longue liste des irrégularités commises selon lui par le pouvoir, qui aurait fait pression sur les assesseurs de l'opposition et les électeurs, et multiplié les fraudes. De nombreux témoins dans tout le pays et des journalistes ont confirmé la validité de certaines de ces accusations.

De son côté, l'Église catholique leur a aussi donné du poids en déplorant mardi dernier "beaucoup d'irrégularités quant à la liberté et la transparence du processus électoral". Elle a dénoncé entre autres "la contrainte exercée sur certains mandataires à signer d'avance le dépouillement du contenu des urnes, le bourrage de certaines urnes, le vote à la place



Le candidat de l'opposition attend l'examen de son recours.

de défunts et de réfugiés, les procurations multiples". À noter que l'Église catholique avait déployé 2 716 observateurs le jour du scrutin. Aucune mission d'ob-

servation étrangère n'avait été accréditée par le gouvernement. Si le recours est rejeté, le général Ndayishimiye, 52 ans, sera investi en août pour un mandat de

sept ans renouvelable une fois. Il succédera ainsi à M. Nkurunziza, au pouvoir depuis 2005, qui ne se représentait pas et l'avait adoubé comme son "héritier".

Réactions contrastées des  
diplomates

Évariste Ndayishimiye, du parti au pouvoir, déclaré vainqueur du scrutin présidentiel.

J.O. (sources : AFP)  
Libreville/Gabon

Les diplomates en poste ont appelé les Burundais à résoudre leurs différends "à travers les procédures légales existantes", sans mention d'éventuelles irrégularités.

Ainsi, pendant que certains pays tels que la Chine, l'ONU et

d'autres du continent comme le Kenya ou l'Afrique du Sud voulaient se contenter de féliciter le CNDD-FDD, d'autres, dont la France, la Belgique, l'Union européenne et les États-Unis, se sont montrés plus critiques, même s'ils se sont dits prêts à collaborer avec M. Ndayishimiye. Ce communiqué est le résultat d'un compromis à minima pour

faire passer le message qu'ils "ne soutiendront pas toute partie qui voudrait recourir à la violence", a ajouté cette source.

Un texte que n'a pas manqué de dénoncer le porte-parole à l'international du CNL, Aimé Mageira. Notamment un communiqué, selon lui, à l'aspect "flou et ambigu susceptible d'être interprété comme un soutien tacite au coup d'Etat de ce (lundi) 25 mai". "Ce genre d'attitude qui a caractérisé la communauté internationale depuis 15 ans a surtout renforcé le CNDD-FDD dans sa politique du fait accompli, de forcing et d'impunité", a-t-il déclaré.

A noter que le calme a globalement prévalu le jour du scrutin et depuis lors, après une campagne émaillée de violences et d'arrestations. Mais le CNL a dénoncé une véritable "chasse à l'homme" dans tout le pays à l'égard de ses sympathisants. Selon lui, près de 600 d'entre eux ont été arrêtés depuis avril, dont 400 sont toujours en détention.